



Destinataires : Réseau Professionnels de la santé

Origine : Équipe Santé et droits humains

Date : 8 janvier 2009

Action Professionnels de la santé
Les services de santé à Gaza : une situation qui s'aggrave
Israël / Territoires palestiniens occupés

Le 27 décembre 2008, l'armée israélienne a entrepris une série de raids aériens sur Gaza. Le but attribué à cette offensive, selon le gouvernement israélien, était d'« anéantir le terrorisme¹ ». Les attaques ont causé un grand nombre de morts et de blessés dans la population civile et gravement endommagé les infrastructures de ce territoire palestinien. De plus, elles ont fortement entravé la capacité des services de santé palestiniens à soigner le nombre important de Palestiniens qui ont besoin d'une assistance médicale.

On ignore le nombre exact de patients blessés mais, au 7 janvier 2009, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a communiqué le chiffre de 2 950, dont 1 134 femmes et enfants. Quant aux morts, leur nombre s'élèverait, selon l'OMS, à 680, dont 218 enfants et 85 femmes².

Amnesty International appelle les autorités israéliennes, le gouvernement *de facto* du Hamas et tous les autres groupes armés palestiniens à mettre fin immédiatement à toutes les attaques illégales qui mettent en danger la vie des civils.

Conséquences des attaques sur les installations médicales

Comme la situation s'aggravait dans les hôpitaux et autres installations médicales de Gaza, le ministère palestinien de la Santé a déclaré l'état d'urgence. Les hôpitaux fonctionnent au maximum de leurs moyens, et l'ensemble du personnel médical a été réquisitionné. On n'effectue dans les hôpitaux que des interventions chirurgicales d'urgence. Tous les centres de santé sont fermés, sauf ceux qui peuvent accueillir des urgences.

À Gaza, on manque de toutes sortes de médicaments essentiels et de matériel divers. Selon la pharmacie centrale, « 105 médicaments et 225 produits médicaux figurant dans la liste des médicaments et fournitures indispensables restent introuvables à Gaza, et environ 20 % des ambulances sont immobilisées en raison du

¹ BBC, "Gaza conflict: Reaction in quotes", 4 janvier 2009: http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/middle_east/7810123.stm

² Organisation mondiale de la santé, "Health situation in the Gaza Strip", 7 janvier 2009

manque de pièces de rechange. »³ Un certain nombre de pays ont fait des dons importants en fournitures médicales depuis le début de l'offensive aérienne, mais les besoins à combler sont cependant toujours pressants, car des quantités de civils blessés continuent à affluer dans les hôpitaux.

On constate une pénurie de matériel nécessaire au fonctionnement des installations médicales, par exemple les ampoules électriques ou les vitres permettant de réparer les fenêtres brisées par les bombardements. En raison de l'interruption de l'approvisionnement en électricité, les hôpitaux font tourner des générateurs de secours au moyen de carburant. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU), comme les hôpitaux de la bande de Gaza font appel depuis cinq jours à ces générateurs, leurs réserves de fioul commencent à s'épuiser⁴. Les générateurs risquent de tomber en panne faute de pièces de rechange. Le manque d'électricité a une répercussion sur la fourniture d'eau, car les hôpitaux utilisent des pompes pour obtenir l'eau indispensable au maintien de l'hygiène.

L'état des malades se détériore

Les attaques israéliennes ont aussi des conséquences graves pour les patients atteints de maladies chroniques. Ceux qui étaient hospitalisés à Gaza sont actuellement renvoyés chez eux pour que les cas plus graves résultant de la crise puissent bénéficier d'un traitement médical. La section israélienne de l'organisation Médecins pour les droits humains a signalé 16 cas graves, dont des malades atteints d'un cancer, qui ont demandé à recevoir des soins en dehors de Gaza et dont les autorités israéliennes n'ont pas accepté la requête⁵. Ces patients ne bénéficient plus d'aucun traitement, ce qui pourrait entraîner une détérioration de leur état. Amnesty International a déjà demandé que les malades gravement atteints puissent bénéficier de soins lorsqu'ils n'ont pas pu accéder à un traitement en dehors de Gaza, s'étant vu refuser la permission de se rendre en Israël ou en Égypte ou l'octroi de cette permission ayant été retardé.⁶

Attaques contre le personnel médical

Le personnel médical s'efforçant d'évacuer vers des hôpitaux des civils blessés a subi des attaques israéliennes. Plusieurs ambulances ont été visées par des tirs ; des membres du personnel médical ont été grièvement blessés, certains ont été tués. Selon la section israélienne de Médecins pour les droits humains, des membres du personnel médical ont été touchés par des tirs depuis un hélicoptère, le 31 décembre 2008. Trois personnes sont mortes, dont un médecin et un auxiliaire médical. « À Jabal Kashif, dans le nord-est de Gaza, une équipe s'est déplacée pour apporter de l'aide. Alors que ces professionnels de la santé s'approchaient à pied d'un blessé, ils ont été touchés par des tirs provenant d'un hélicoptère. Le docteur Ihab Madhun, le secouriste Muhammad Abu Hasireh, ainsi que le blessé, ont été tués. »⁷ Lors d'un autre épisode, une « ambulance appartenant à l'hôpital Al Awda a été touchée par des tirs provenant d'un hélicoptère [le 4 janvier]. Arfa Abd al Daim, secouriste bénévole chevronné, a été tué, et deux autres membres du personnel médical ont été grièvement blessés. »⁸

Raid aérien contre le centre médical A-Raeiya et ses unités de soins mobiles, le 5 janvier 2009⁹

Le centre médical A-Raeiya est situé près de l'hôpital Shifaa dans la ville de Gaza, dans un quartier d'habitations. Il n'y a pas d'installations officielles ou militaires à proximité. Le 5 janvier 2009 à 1 heure du matin, le centre et ses unités de soins mobiles garées dans le parc de stationnement ont subi un

³ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU), "Protection of Civilians Weekly Report – 291", 24-31 décembre 2008.

⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU), "Situation report from the Humanitarian Coordinator", 7 janvier 2009.

⁵ Physicians for Human Rights - Israel, "Gaza Update: Health-related violations", 7 janvier 2009.

⁶ Voir les actions d'Amnesty International portant les index suivants : MDE 15/002/2008; MDE 15/004/2008; MDE 15/006/2008; MDE 15/016/2008; MDE 15/036/2008; MDE 15/039/2008; MDE 15/044/2008.

⁷ Physicians for Human Rights – Israel, "Difficulties in Providing First Response and Evacuating the Wounded in Gaza", 5 janvier 2008. Voir : <http://www.phr.org.il/phr/article.asp?articleid=667&catid=55&pcat=-1&lang=ENG>

⁸ Physicians for Human Rights – Israel, "Difficulties in Providing First Response and Evacuating the Wounded in Gaza", 5 janvier 2008. Voir : <http://www.phr.org.il/phr/article.asp?articleid=667&catid=55&pcat=-1&lang=ENG>

⁹ Information provenant de Physicians for Human rights – Israel, "Air Strike on A-Raeiya Medical Center and its mobile clinics: 5.1.09", 7 janvier 2009. Voir : <http://www.phr.org.il/phr/article.asp?articleid=673&catid=55&pcat=-1&lang=ENG>

bombardement aérien. Selon le témoignage du chef du conseil de direction du centre médical, Raed Sabah (recueilli par l'organisation de défense des droits humains israélienne Btselem), « ce centre est connu, et tout le monde sait qu'il ne fournit que des services médicaux. Il accueille plus de 100 patients par jour, et arbore des drapeaux portant des symboles médicaux. Aucun avertissement n'a été reçu avant le raid aérien ». On estime à 800 000 dollars des États-Unis (587 000 euros) les dégâts subis par le centre. Cet établissement dispense des soins de haut niveau pour les maladies internes, il comporte un dispensaire de pédiatrie, des services de gynécologie et d'obstétrique, d'urologie, de neurochirurgie et de médecine d'urgence. Les trois unités mobiles appartenant au centre étaient des dons de l'Espagne. Elles ont été complètement détruites par le bombardement.

Possibilité d'entrer dans Gaza ou d'en sortir pour les patients et l'aide humanitaire

Tous les points de passage permettant d'entrer dans Gaza ou d'en sortir sont fermés, à l'exception du point de passage de Rafah, qui a été ouvert à plusieurs reprises pour évacuer les patients et laisser l'approvisionnement entrer dans la bande de Gaza. L'aide médicale et humanitaire pénètre un peu dans Gaza, mais pas assez pour répondre aux besoins des nombreux patients et de tous les civils qui n'ont pas accès aux soins nécessaires et manquent de nourriture et d'eau potable. Le nombre de blessés évacués par le point de passage de Rafah a été limité, 131 patients seulement ayant eu la possibilité de recevoir des soins en Égypte, en Jordanie, en Arabie saoudite ou en Libye depuis le 29 décembre 2008¹⁰ (chiffre du 7 janvier 2009).

Le 7 janvier 2009, l'armée israélienne a autorisé l'ouverture pendant trois heures d'un « couloir » permettant l'entrée dans Gaza de l'indispensable approvisionnement humanitaire et donnant aux civils la possibilité de se ravitailler. Les autorités israéliennes auraient indiqué que d'autres périodes de trois heures seraient peut-être accordées pendant la durée du conflit.

Autres informations

- Communiqué de presse : Les tactiques militaires utilisées par les deux parties au conflit mettent en danger les civils, 7 janvier 2009 <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/gaza-military-tactics-both-sides-endangering-civilians-says-amnesty-inte>
- Nouvelles : Amnesty International demande une trêve humanitaire immédiate dans la bande de Gaza, 7 janvier 2009 <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/news/amnesty-international-calls-for-immediate-humanitarian-truce-gaza-20090107>
- Communiqué de presse : Nations unies. Le Conseil de sécurité ne doit pas manquer à son devoir envers les civils pris dans le conflit de Gaza, 5 janvier 2009 <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/un-security-council-must-not-fail-civilians-caught-gaza-conflict-2009010>
- Communiqué de presse : L'accès immédiat du personnel humanitaire et des observateurs est essentiel, 31 décembre 2008 <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/israeloccupied-palestinian-territories-immediate-access-humanitarian-wor>
- Communiqué de presse : Il faut mettre un terme aux attaques illégales et répondre aux besoins urgents de la population de Gaza, 29 décembre 2008 <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/israeloccupied-palestinian-territories-end-unlawful-attack-and-meet-gaza>
- Communiqué de presse : Il faut protéger les civils dans la bande de Gaza et le sud d'Israël, 28 décembre 2008 <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/israeloccupied-palestinian-territories-civilians-must-be-protected-gaza->

ACTION RECOMMANDÉE :

Écrivez aux **autorités israéliennes** mentionnées ci-après

- en expliquant que vous êtes un professionnel de la santé préoccupé par les droits humains ;
- en exhortant les autorités israéliennes à mettre un terme à toutes les attaques illégales. Les civils et les bâtiments n'étant pas utilisés à des fins militaires ne doivent pas être pris pour cibles, que ce soit par

¹⁰ Organisation mondiale de la santé, "Health situation in the Gaza Strip", 7 janvier 2009

des frappes aériennes ou des tirs d'artillerie, et toutes les précautions doivent être prises pour protéger les civils des dangers provoqués par les opérations militaires.

- Demandez aux autorités de faire le nécessaire pour que tous les patients qui ont besoin d'un traitement médical puissent quitter Gaza immédiatement pour recevoir les soins voulus dans un hôpital en Égypte ou dans un autre pays ;
- rappelez aux autorités israéliennes qu'aux termes du droit international, Israël, en tant que puissance occupante de la bande de Gaza, a la responsabilité de veiller à ce que les habitants de cette zone aient accès aux soins médicaux dont ils ont besoin, en bénéficiant d'un traitement aussi favorable que les ressortissants de l'État d'Israël.

Écrivez aux **autorités égyptiennes** mentionnées ci-après :

- en expliquant que vous êtes un professionnel de la santé préoccupé par les droits humains ;
- en demandant aux autorités de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer un franchissement rapide du point de passage de Rafah à tous les patients de Gaza qui ont un besoin urgent d'un traitement médical en Égypte ;
- en invitant les autorités à continuer de laisser les fournitures médicales et humanitaires entrer dans Gaza par le point de passage de Rafah, frontalier de l'Égypte.

Adresses

a) Autorités israéliennes

Tzipi Livni (f), Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères

Vice Prime Minister and Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs, 9 Yitzhak Rabin Boulevard, Kiryat Ben-Gurion, Jerusalem 91035, Israël

Fax : +972 2 530 3367

Courriers électroniques / site Internet : sar@mfa.gov.il / www.mfa.gov.il

Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la Ministre,

Major General Yoav Galant

GOC Southern Command

Military Post 02392, Beer Sheva, IDF

Fax : +972 8 990 2655

Formule d'appel : Dear Major General, / Monsieur,

Yacov Ben Yizri, ministre de la Santé

Minister of Health

Ministry of Health, 2 Ben Tabai Street, PO Box 1176, Jerusalem 91010, Israel

Fax : + 972 2 678 7662 / +972 2 623 3026

Courriers électroniques / site Internet : sar@matat.health.gov.il / pniot@moh.health.gov.il / www.health.gov.il

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Envoyez une copie au président de l'Association médicale israélienne :

Dr Yoram Blachar

Chair of the Israel Medical Association

PO Box 3566, Ramat-Gan 52136, Israel

Courriel : malke@ima.org.il

ainsi qu'à l'ambassadeur James Cunningham :

U.S. Ambassador to Israel

U.S. Embassy, Israel, 71 Hayarkon Street, Tel Aviv, Israel

Courriel : ac5@bezeqint.net

Fax : +972 3 510 8093

b) aux autorités égyptiennes :

Habib Ibrahim El Adly, ministre de l'Intérieur

Minister of the Interior

Ministry of the Interior, 25 Al-Sheikh Rihan Street, Bab al-Louk, Cairo, Égypte

Fax : +20 22 794 5529

Courriel : moi@idsc.gov.eg / center@iscmi.gov.eg

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Hatem Al-Gabali, ministre de la Santé

Minister of Health

Ministry of Health, 3 Magles El Shaab Street, Cairo 11467, Égypte

Fax : + 202 7953966 / 7959422

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Envoyez une copie au directeur du syndicat des médecins égyptiens :

Dr Hamdi Al Sayed

Director of the Egyptian Medical Syndicate

Dar El Hekmah, 42 Kasr El-Eini Street, Cairo, Égypte

Courriers électroniques : alsayed@ems.org.eg, H_nakeeb@yahoo.com and info@ems.org.eg

ainsi qu'aux représentants diplomatiques d'Israël et de l'Égypte dans votre pays.

Si vous ne recevez pas de réponse dans les six semaines après l'envoi de votre lettre, veuillez envoyer une lettre de relance sollicitant une réponse. Veuillez envoyer une copie de tous les courriers que vous pourrez recevoir au Secrétariat international, à l'attention de l'Équipe Santé et droits humains, 1 Easton Street, London WC1X 0DW ou par courrier électronique : health@amnesty.org